

Lucien Poirot

De: Christiane Tincelin Mairie de Barfleur [christiane.tincelin@barfleur.fr]
Envoyé: lundi 12 avril 2021 21:04
Objet: Bienvenue à Eolarge
Pièces jointes: Décret du 4 décembre 2020.pdf; Note stratégique 8 12 20.docx

Chers nouvelles adhérentes, chers nouveaux adhérents,

Nous vous remercions d'avoir rejoint l'association Eolarge à laquelle notre conseil d'administration vous souhaite la bienvenue.

Eolarge a été créé à l'automne 2021 à la suite du débat public de l'été dont vous trouverez composantes, conclusions et évolution du projet sur le site : eolmnormandie.debatpublic.fr.

Notre association se positionne ni pour, ni contre le projet

éolien mais dans une attitude de dialogue avec les pouvoirs publics et, plus largement, des parties prenantes liées à ce projet.

Notre conseil d'administration réunit 14 personnes -dont cinq maires des communes proches du littoral-, disposant de domaines d'expertises complémentaires : droit, énergie, management, communication, vie maritime, pêche.

Nous voici dorénavant portés au nombre de 85 « associés ». Nulle possibilité de nous réunir en assemblée générale depuis notre création mais, dès les conditions réunies, nous aurons plaisir à échanger avec toutes celles et tous ceux qui ont décidé de partager et de soutenir ce travail de suivi actif du projet éolien.

Pour votre information, je joins à ce message :

- Le décret du 4 décembre 2020 et la carte qui identifie la zone de 550km² dans laquelle sera implanté le parc
- La note stratégique rédigée lors d'un de nos premiers conseils d'administration

Nous n'avons pas pour l'instant le temps nécessaire au développement d'un site web mais nous diffusons aux membres d'Eolarge.vds les informations résultant de la tenue de nos conseils d'administration (rythme trimestriel).

Cordialement et à bientôt je l'espère !

Christiane Tincelin
Présidente

